
BUREAU DIRECTEUR

23 OCTOBRE 2018 – CDHBY

Version : 1.0

Date : 23 octobre

PRESENTS : Messieurs Frédéric BADIN, Victor GARRIGUET, Pierre-Olivier LEVET

ABSENTS EXCUSES : Madame Christine PETIT, Gaelle FRANCISCO Monsieur Fabien Royer

1. POINTS DEPUIS LE DERNIER BD

- Frédéric BADIN fait un compte rendu des différents sujets abordés au séminaire territorial de la semaine passée à la FFHB :
 - o Rencontre avec le personnel FFHB
 - o Evolution de la CCNS (rapprochement avec d'autres activités), la date limite pour l'apprentissage monte de 25 à 30 ans
 - o Opération LIDL sur territoire de province : à voir sur les Yvelines
 - o Beach : l'IHF incite la FFHB à développer cette activité. Le comité a été sollicité à ce sujet en collaboration avec le comité 95.
 - o Présentation de la territorialité en Bretagne
 - o Evolution du championnat de France – 18 ans : l'IDF contre plusieurs propositions, la province n'avait pas étudié le projet
 - o Présentation d'un projet de mutualisation comptable et analytique sur l'ensemble des territoires (Horizon 2020)
 - o Présentation d'un logiciel de note de frais par l'Occitanie et de leur plan comptable analytique. Une étude va être faite par le comité.
 - o Présentation des modalités de mise à disposition de salariés entre les territoires et la FFHB. Ces modalités sont à appliquer également entre notre comité et la ligue IDF.
 - o Des contrôles sont en cours sur les services civiques par les directions départementales : plusieurs abus ont été constatés.
 - o Point sur l'EURO 2018 : taux de remplissage, de grandes difficultés en province pour remplir les salles (prix des billets...)
 - o Intercomités : il est demandé d'éviter de mettre ensemble des comités des mêmes ligues
 - o Evolution des droits de formation
 - o Cahier des charges D2F et N1M
 - o Cadre réglementaire pour désigner le représentant d'un comité à l'AG FFHB : celui-ci doit être élu par une décision d'un CA, BD ou AG.

2. RESSOURCES HUMAINES

- La fiche de poste du directeur de structure est validée en séance, elle sera diffusée maximum le 10 novembre
- Une réponse pour l'instant pour le remplacement de notre secrétaire durant son congé maternité, il est convenu d'étendre la recherche.
- La pérennisation de l'activité d'un bénévole au sein la commission communication est évoquée : ses différentes tâches seront analysées par Fabien Royer afin de voir ce qui pourrait être pris en charge.

3. LOCAUX A BAILLY

- Une revue des aménagements est faite : la commande de matériel est validée en séance (tableau velleda, écran, table pliable, chaise et vidéoprojecteur), le mobilier non gardé sera proposé aux clubs
- L'inauguration des locaux est prévue le 30 novembre. La liste des personnes à inviter est validée en séance
- Malgré plusieurs relances, la caution à Plaisir n'a toujours pas été rendue par le propriétaire. Un courrier en recommandé lui sera adressé.

4. TECHNIQUE

Geoffroy Holland assistera à la réunion de l'USEP pour les actions dans le milieu scolaire et pour la mise à disposition du matériel aux différentes circonscriptions

Comme échangé lors du dernier CA, le règlement sur les aménagements de règles sera de nouveau envoyé aux clubs et diffuser sur facebook.

5. ARBITRAGE

La présentation du stage de la CDJA à Cergy durant les vacances de Pâques est vue séance, afin de pouvoir avoir un tarif comparable, il sera demandé à la CDJA de faire faire un devis auprès du CDFAS du 95 (des mutualisations étant possibles)

6. COMMUNICATION ET INFORMATIQUE

Appel aux clubs afin d'habiller un tournoi féminin par le comité : Geoffroy Holland sera missionné sur le sujet

Le CIC nous a confirmé la livraison de 600 TS pour les finales de la coupe des Yvelines : les différentes tailles nécessaires leur seront adressées rapidement. Il sera demandé à la COC de faire figurer le logo du CIC sur chaque publication autour des finales de la coupe des Yvelines.

7. SUJETS DIVERS

Le cahier des charges des finales de la coupe est modifié afin d'y insérer la présence du partenaire du comité

Après consultation du courriel du club de Beynes, il est convenu de ne pas annuler l'amende financière liée à une sanction COC. Un courriel sera adressé au club par le Président.

La prochaine réunion de BD est programmée le 20 novembre. Brigitte Lesecq, Laurent Moment et Laurent Le Trionnaire y seront conviés afin de travailler sur l'aide aux clubs.

La réunion se termine à 21 h 30

Le secrétaire

Victor GARRIGUET

Le Président

